

n° 7

Avril

97

Directeur de la
publication:
Michel LEFONDRE

Réalisation:
Jean BELHOMME
Philippa DOLLE
Brigitte GODFROY
Marie-Jo LUCAS
Hubert PERIER

Rédaction:
Marc FONTAINE
J. M. MARTINET
Veronique MASSON
Gabrielle TURGIS

Pour tous renseigne-
ments sur la publi-
cation, téléphoner au
02 31 80 33 17
PERIER Hubert

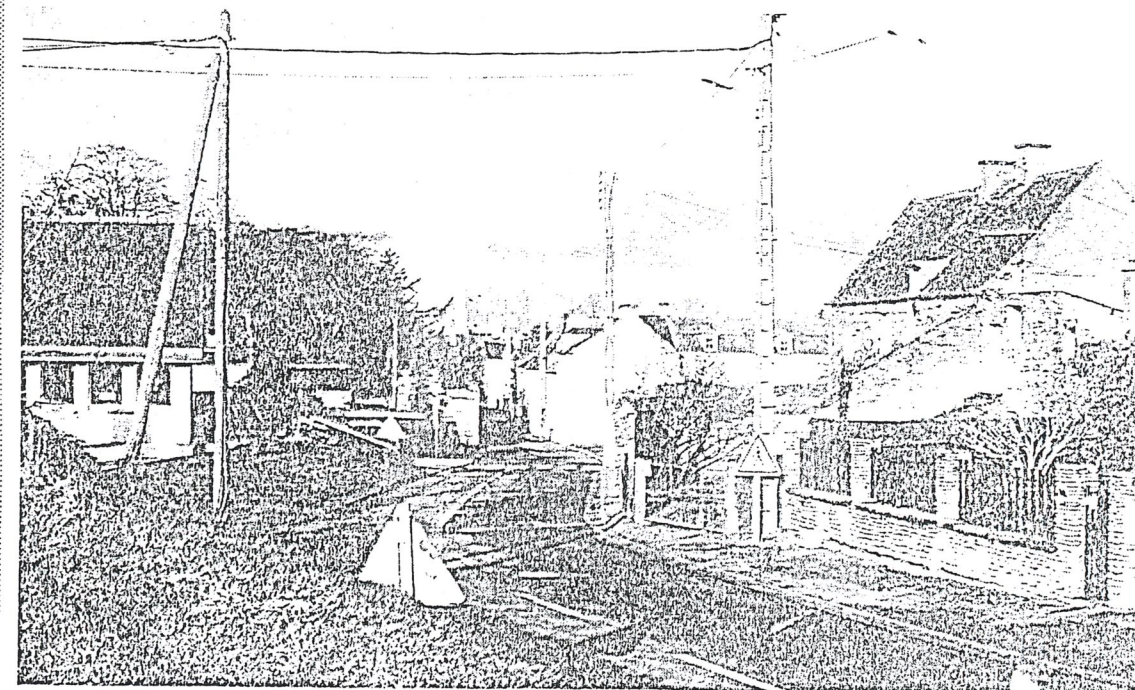
Le mot du Maire

Chaque année, dans toutes les communes, l'adoption du budget constitue sans doute le moment le plus important de la gestion municipale. Les éléments de base du budget primitif 1997 de Rosel, adopté à l'unanimité par votre Conseil Municipal, vous seront présentés dans ce numéro mais il m'apparaît nécessaire, pour l'information de tous, de mettre l'accent sur un aspect des prévisions de dépenses retenues. Il s'agit, dans les dépenses d'investissement, de l'inscription d'un crédit de 350.000 francs pour des travaux d'aménagement du presbytère.

En effet, dans sa séance antérieure du 13 février, après un débat compréhensible, une majorité s'était prononcée, sur la base de mes propositions, en faveur d'une reprise des travaux d'aménagement de ce bâtiment communal en vue d'en élargir et améliorer les possibilités d'utilisations collectives au profit de tous, familles et associations. Certes, les caractéristiques et les modalités d'exécution de ces travaux restent à préciser et seront soumises au Conseil mais la décision de principe ayant été prise, il était normal et logique qu'elle connaisse une traduction dans le budget.

M. LEFONDRE

Nettoyage de printemps :



Dans le cadre national, et conjointement avec nos amis de Lasson, une journée nettoyage de printemps fut organisée le samedi 22 mars.

Une trentaine de personnes divisées en 5 groupes sont parties munies de gants et de sacs poubelle à la chasse aux ...détritus.

A l'occasion de ce week-end d'avant Pâques, ils auraient pu espérer trouver des oeufs, poules ou lapins, mais grosse déception. Ce

ne furent que bouteilles de bière, de whisky, d'eau, pneus, ferrailles, toutes ces ordures furent collectées à l'aide du camion de la commune pour être déposées à la décharge. Cette journée de nettoyage se termina autour d'un "pot amical" sous les peupliers de Lasson.

Le R.M.I.

(Revenu Minimum d'Insertion)

Qui a droit au RMI ?

- Vous êtes âgés de 25 ans ou vous avez moins de 25 ans avec au moins un enfant à charge.
- Vous n'avez pas de ressources ou celles-ci sont inférieures au RMI (toute allocation est considérée comme ressource).
- Vous n'êtes ni étudiant, ni élève.

Que vous apporte le RMI ?

- Un minimum de ressources chaque mois.
- Un droit automatique à la Sécurité Sociale et à la couverture complémentaire maladie.
- Un droit à l'allocation logement si vous payez un loyer.

Comment est calculé le RMI ?

Le montant du RMI varie en fonction :

- du nombre de personnes qui sont à votre charge.
- du montant de vos ressources (le RMI complète ces ressources pour porter le revenu total jusqu'au montant prévu par la loi).
- de votre situation en matière de logement : (si vous êtes hébergé gratuitement, votre RMI est diminué ; il en est de même si vous êtes locataire car vous toucherez le maximum du taux de l'allocation logement).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter votre mairie qui se chargera de monter un dossier et d'élaborer un contrat d'insertion ainsi que d'en suivre la bonne marche.

Vous êtes en quête d'un emploi :

Vous êtes en quête d'un emploi, n'hésitez pas à contacter Mme BEURDELEY permanente de l'A.I.A.E. (Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi), les offres d'emploi locales (c'est-à-dire des 11 communes adhérentes) lui arrivent en priorité.

Pour tout renseignement, adressez-vous à la mairie qui vous mettra en contact avec cette personne.

Cérémonie du 8 Mai :
Messe à Lasso à 10 H
Dépôt de gerbe
Vin d'honneur au
centre d'animation

Pensez aux encombrants !

- Samedi 12 avril (sauf ferraille)
- Mardi 10 Juin (ferraille)

L'école de Cairon

L'école de Cairon est superbe ! Nous sommes 126 élèves répartis en 6 classes primaires bien espacées sur un très grand terrain. Il y a aussi 3 classes de maternelles avec leur cour et 2 bacs à sable. Les cours de récréation sont très grandes. On peut jouer, courir, faire du sport partout. Les garçons vont sur le terrain de foot, moi je préfère la structure à grimper ou les buttes : on peut se cacher derrière plein d'arbres. Tous les trimestres, nous allons en salle d'informatique écrire le journal de l'école. L'ABCD, c'est notre bibliothèque.

Le midi, nous mangeons à la cantine en face de l'école et le soir en attendant nos parents, on peut aller à l'étude ou à la garderie. Plein d'activités sont organisées pendant l'année : le carnaval, les repas dansants, la fête du vent, mais le mieux, c'est la fête de fin d'année. Nous préparons des spectacles de danse, une kermesse et le soir, on mange et on danse autour d'un grand feu de joie ! C'est super de se retrouver avec tous les copains avant les grandes vacances !

Julien et Marion MARTINET.

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Dans un contexte général d'une évolution importante de la réglementation, la collecte des déchets donnera lieu à quelques modifications pratiques dès cette année.

1 - Le renforcement de la réglementation concernant la protection de l'environnement a provoqué la fermeture des petites décharges non conformes aux normes en vigueur. Les décharges subsistantes, appelées maintenant "centre de stockage" doivent répondre aux exigences imposées par les lois. Des dispositifs sont en place pour éviter toutes les pollutions. Les nappes d'eau environnantes sont très surveillées.

La loi prévoit qu'en 2002, un plan départemental d'élimination des déchets sera mis en action. Tous les déchets devront être triés, recyclés, incinérés ou stockés selon leur nature.

2 - Le fonctionnement :

En décembre 1996, le SIROM de Creully, dont la commune de Rosel est membre, a renouvelé son contrat portant sur la collecte et l'élimination des déchets. La durée de ce nouveau contrat est de 3 ans, renouvelable 2 fois 1 an.

La CGEA est chargée des ordures ménagères, des ferrailles et des encombrants.

Pour les journaux et les verres, c'est la société STURNO qui a été retenue. La CGEA achemine les ordures ménagères au dépôt de Creully. Celles-ci sont ensuite reprises et stockées à la décharge de Livry.

Les papiers et les verres sont recyclés dans des usines spécialisées.

3- Le fonctionnement de la collecte à Rosel :

Ordures ménagères: 2 passages par semaine comme auparavant.

Journaux et verres: Ils doivent être déposés dans des conteneurs mis à disposition.

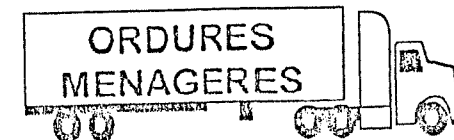
Les ferrailles seront collectées à part 2 fois par an. (les dates seront communiquées)

Les encombrants (exceptées les ferrailles) seront collectés 4 fois par an. (les dates seront communiquées)

Les gravats et les autres déchets inertes doivent être acheminés par les habitants au dépôt de Creully (ouvert tous les matins de 8h à 12h).

A partir de mai, les plastiques, les cartons et les boîtes métalliques seront collectés à part 1 fois/semaine. Des sacs translucides seront distribués à cet effet.

Pour cette nouvelle formule une réunion d'information aura lieu et une note explicative sera mise dans chaque foyer.



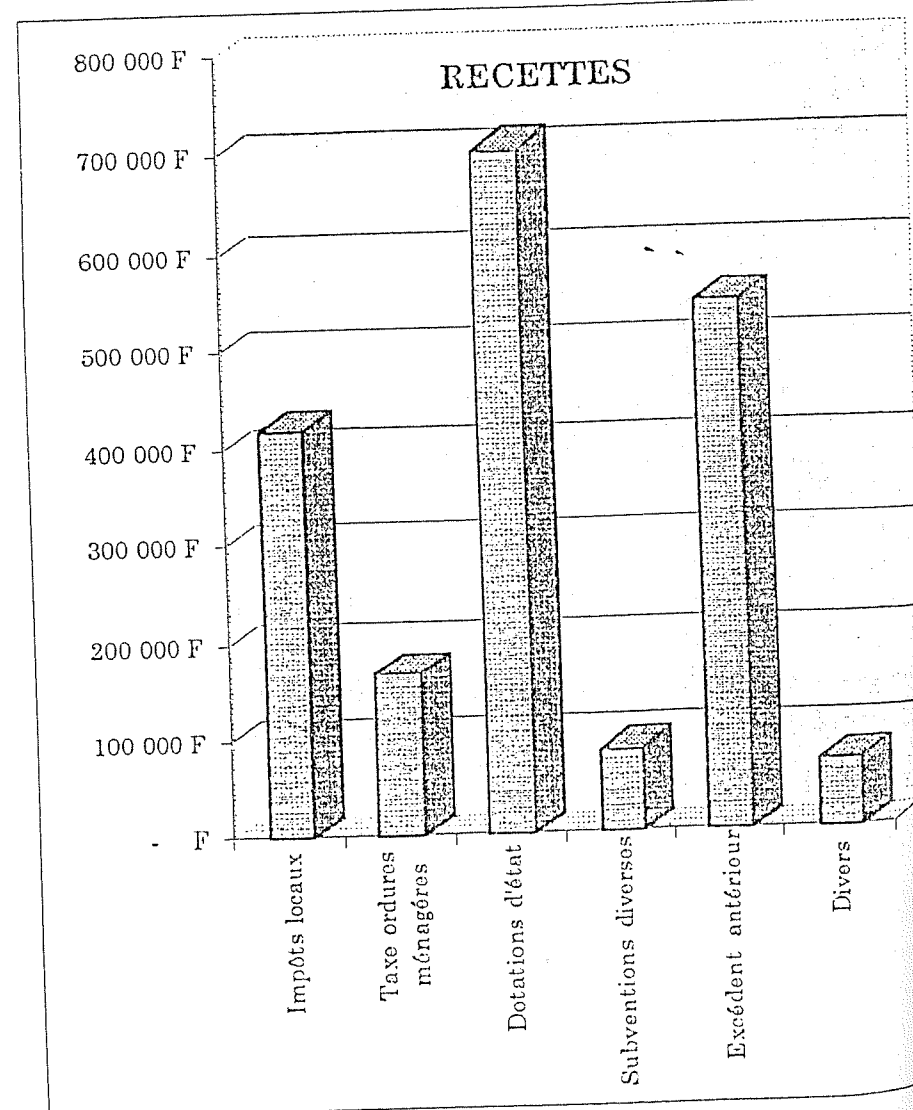
Le budget 1997 de ROSEL

Préparé en Commission des Finances, proposé par M. Le Maire en présence du trésorier de la Commune, le budget primitif 1997 a été voté à l'unanimité dans la séance du Conseil Municipal du 27 mars 1997.

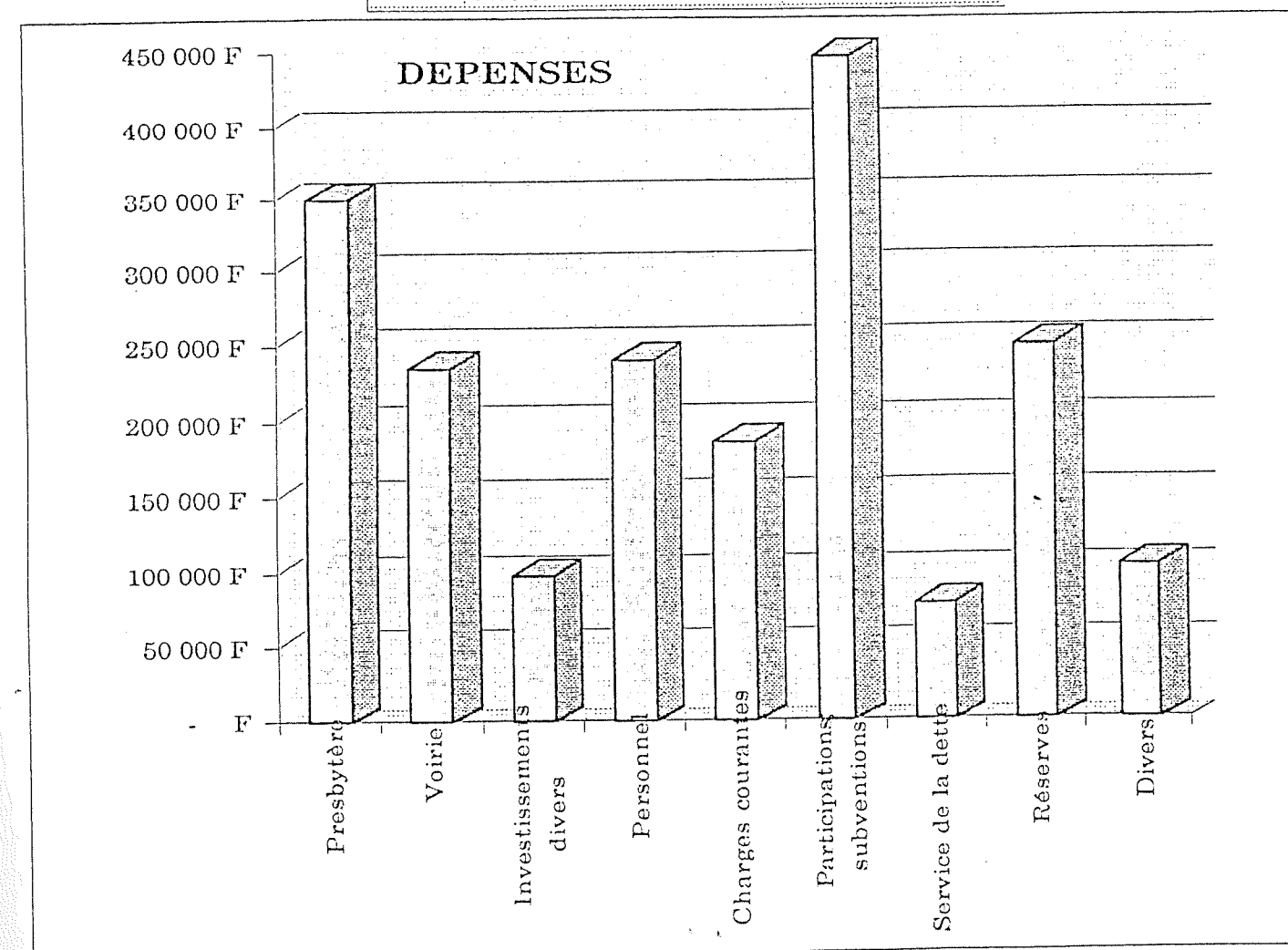
En matière de fiscalité, il est marqué par un simple ajustement des taux d'imposition communaux de 2 % contre 3 % en 1996 pour tenir compte de l'inflation et de l'évolution des charges communales. La contribution fiscale des habitants devrait être ainsi limitée, d'autant plus que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera reconduite en francs courants à son niveau de l'an passé.

En matière d'investissement, les principaux travaux envisagés concernent la poursuite d'entretien de la voirie déjà engagés l'an passé et le projet d'aménagement du presbytère pour en faire un lieu d'accueil des associations et des habitants de la commune.

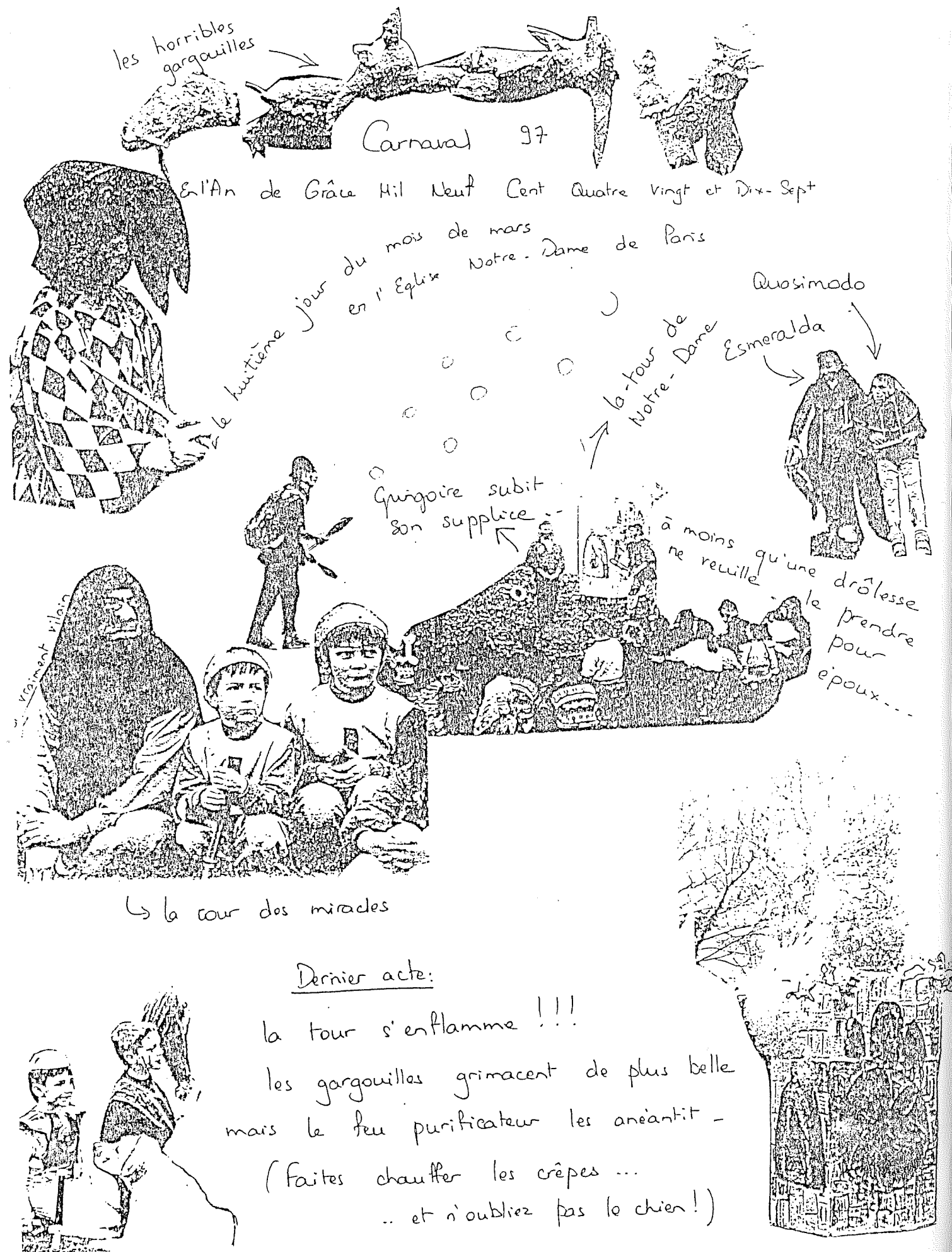
RECETTES :		1 987 050 F
Impôts locaux		418 300 F
Taxe ordures ménagères		168 000 F
Dotations d'état		702 058 F
Subventions diverses		85 000 F
Excédent antérieur		544 302 F
Divers		69 390 F



DEPENSES :		1 987 050 F
Presbytère		350 000 F
Voirie		235 000 F
Investissements divers		98 595 F
Personnel		240 500 F
Charges courantes		186 000 F
Participations; subventions		446 750 F
Service de la dette		78 005 F
Réserves		248 700 F
Divers		103 500 F



Participations :		Subventions :	
SIROM	167 928 F	CCAS	18 000 F
CENTRE D'ANIMATION	40 000 F	AFR	4 000 F
LA MUE	6 000 F	JUMELAGE	4 000 F
ELECTRIFICATION	600 F	COMITE FETES	3 500 F
SDAU	2 172 F	CLUB DES ANCIENS	2 000 F
ECOLE	66 600 F	ALVA	1 200 F
TRANSPORTS SCOLAIRES	8 400 F	LA MUSE	2 000 F
SDEC	10 000 F	JUNO	550 F
SERVICE INCENDIE	34 370 F	AD.MR	500 F
AIDE SOCIALE DEPARTEMENT	70 410 F	APLC	300 F
COLLEGES DEPARTEMENT	2 520 F	CA.U.E.	400 F
TOTAL :	409 000 F	TOTAL :	36 450 F



Le syndicat de la MUE:

Le syndicat de la Mue a été créé en 83 afin d'effectuer de gros travaux de curage le long de la Mue. Ceci était fait dans le but de faciliter l'écoulement de l'eau afin d'éviter les inondations en cas de pluviométrie importante.

Par la suite, un entretien annuel à la main a été effectué avec le souci de préserver au maximum la flore et la faune aquatiques.

Actuellement ces travaux d'entretien courant sont effectués par "Bassin Inscription" qui est une entreprise qui emploie essentiellement des chômeurs de longue durée.

Le syndicat se donne pour objectif supplémentaire de prendre en compte l'aspect

environnemental.

Les problèmes de l'eau vont devenir aigus dans les années à venir. Il est donc important que le syndicat dans un premier temps ait connaissance des spécificités de la Mue (qualité de l'eau, débits, bassin versant, climatologie, flore, faune aquatique, etc...).

Vous avez ci-dessous la courbe des 12 derniers mois des chutes de pluie.

- Il est rappelé que le pouvoir de police en cas de litige n'est pas du ressort du syndicat mais incombe soit aux maires, soit à la D.D.A.F.

- Une histoire de la Mue pourrait être intéressante pour tous ceux qui s'intéressent à

communes, des articles ont déjà été faits; d'autres restent à faire. Les personnes intéressées sont invitées à collaborer à cette œuvre.

Quoi de neuf au centre d'animation?

Deux nouvelles salles ont été créées en modifiant les cloisons. Ceci a permis de gagner en surface sur les couloirs. Maintenant, le centre d'animation a quatre salles plus le préau. Il est rappelé que celui-ci est prévu pour la pratique du tennis de table (2 tables) et aussi pour le badminton: les marques au sol sont faites pour ce sport et il y a un filet tout neuf. Il est rappelé que la pratique des sports suivants est possible au centre d'animation:

- Football;
- Basket;
- Hand-ball;
- Tennis;
- Badminton;
- Tennis de table.

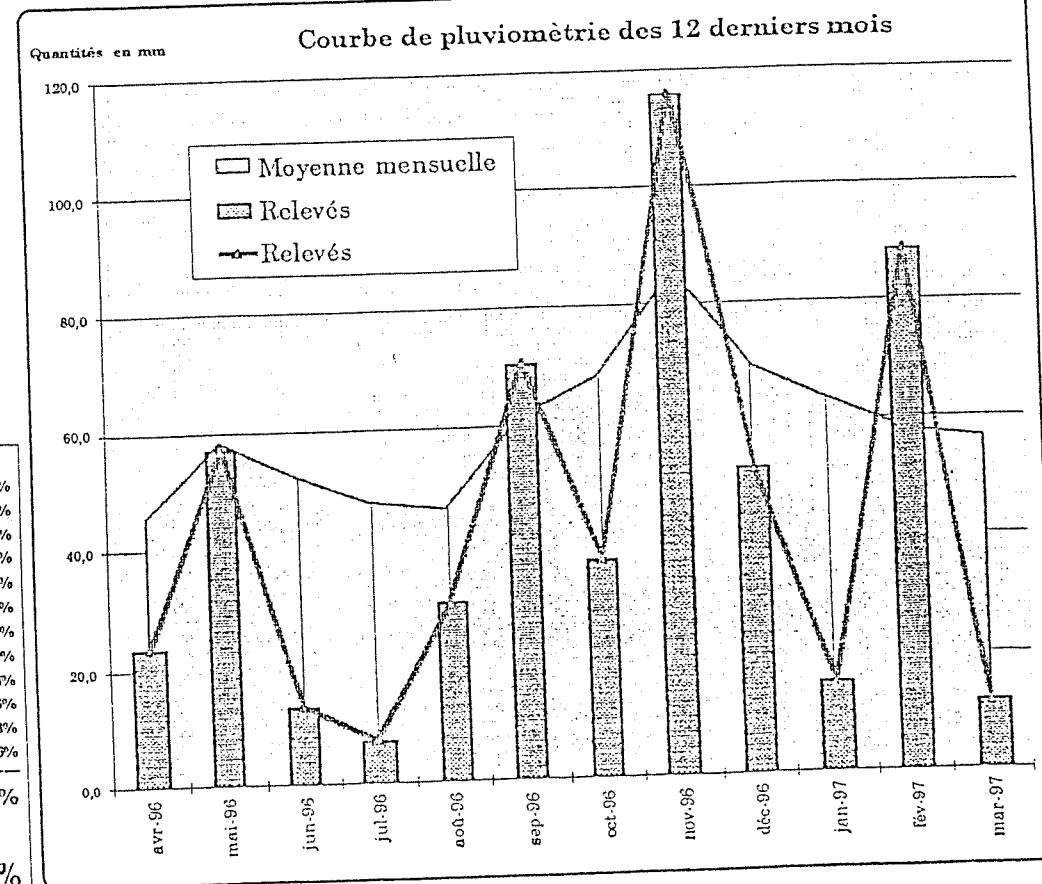
Graphique réalisé par le
Syndicat
Intercommunal
d'Aménagement et
d'Entretien de la
MUE

Relevés de METEO FRANCE
station de CARPIQUET

		Moyenne	Relevés	%
1	avr-96	45,5	23,8	52,2%
2	mai-96	58,4	57,2	97,9%
3	jun-96	52,3	13,4	25,6%
4	juil-96	47,7	7,2	15,1%
5	août-96	46,5	30,4	65,4%
6	sep-96	61,4	70,4	114,7%
7	oct-96	67,7	37,2	54,9%
8	nov-96	84,9	116,2	136,9%
9	dec-96	69,0	52,0	75,4%
10	jan-97	63,5	15,6	24,6%
11	fév-97	57,6	88,6	153,8%
12	mar-97	56,3	11,6	20,6%

Moyennes 59,2 43,6 69,8%

Déficit d'eau sur les
12 derniers mois: 30,2%



Calendrier des activités prochaines

Date	Heure	Désignation	Organisé par	Lieu de Rendez-vous
Dim 13 Avr	14:30	Visite de Rots	Ass. La Muse	Mairie de Rots
Dim 20 Avr	9:00	Exposition des artistes	Comité des fêtes	Centre d'animation de Lasson-Rosel
Dim 27 Avr	10:00	Brocante de Cairon	3ème Age de Cairon	Place des commerces Cairon
Ven 2 Mai	22:00	Nos amis de Goodleigh	Comité de jumelage	Mairie de Rosel
Dim 11 Mai	9:00	Foire aux plantules	Ass. Vallée de la Mue	Centre d'animation de Lasson-Rosel
Dim 1 Juin	10:00	Promenade écologique	Ass. La Muse	Centre d'animation de Lasson-Rosel
Sam 14 Juin	19:00	Feu de la Saint Jean	Comité des fêtes	Centre d'animation de Lasson-Rosel
Dim 22 Juin	8:00	Fête de la musique	Ass. Vallée de la Mue	Centre d'animation de Lasson-Rosel
Dim 7 Sep	10:00	Château de Fontaine-	Ass. La Muse	
Dim 16 Nov	9:00	Les foulées de la Mue	Ass. La Muse	Centre d'animation de Lasson-Rosel
Mer 24 Déc	18:30	Tournée du père Noël	Comité des fêtes	

Prochaine venue de nos amis anglais du jumelage :

Nos amis de Goodleigh seront à Rosel du vendredi 2 mai au mardi 6 mai au matin. 43 personnes sont attendues.
Un programme a été élaboré à leur attention :

- Vendredi 02 mai: Arrivée des twinnings à 22h au square du Devon;
Accueil dans les familles.
- Samedi 03 mai: Journée libre en famille: organisation au choix (visite, shopping, sport,...)
Le soir à 18h30 office religieux privé à l'église de Rosel (Cérémonie organisée par Marie Suzanne Lefondré.)
19h15 apéritif offert par la municipalité
- Dimanche 04 mai: Visite du Château de Versailles, ses jardins et ses grandes eaux:
6h 45 du matin: départ square du Devon;
10h45 : Visite du château;
13h: pique-nique à la charge des familles;
15h: visite des jardins, les grandes eaux;
20h30 : retour à Rosel.
- Lundi 05 mai: Journée libre en famille: organisation au choix,
mais à 18 heures à la salle des fêtes de Rots: Buffet party
avec un ensemble instrumental de 2 ou 3 guitares (apportez vos carnets de chants et vos instruments ainsi que votre bonne humeur).
Ambiance assurée!!!!!!
- Mardi 06 mai: Départ le matin de nos amis anglais vers Goodleigh.

A cette occasion, vous êtes tous invités à une réunion de prières et de chants avec la participation musicale de Claude Noisette de Crauzat et de Jean-Marie Lefrançois le samedi 3 mai à 18H00 en l'église de Rosel.
Versailles sera le "clou" de la visite de nos amis anglais. Une conférence animée par Françoise Lefrançois est prévue le 25 avril pour préparer cet événement. Les personnes désirant participer à cette excursion ne paient que l'entrée soit 70 F, à condition d'avoir la carte d'adhérent du comité de jumelage. Les frais de conférence et de réservations sont pris en charge par le comité. S'adresser à Alain Leny : 02.31.80.33.00.

Le mot du président :

Rosel fait partie du Conseil des Communes et Régions d'Europe (C.C.R.E) . Participer à un échange de cultures est le début d'intégration dans une logique irréversible...